

Commune de Saint-Galmier

LISTE DES DELIBERATIONS

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 10 AVRIL 2025

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 19 mars 2025
- Approuve à l'unanimité l'installation de système de télégestion incluant la maintenance
- Approuve à l'unanimité la redevance de la société des eaux minérales d'Evian – exercice 2025
- Approuve à l'unanimité le compte de gestion 2024 de la commune
- Approuve à l'unanimité le compte administratif 2024 du budget communal
- Approuve à l'unanimité l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024
- Approuve à l'unanimité les taux des impôts directs locaux – année 2025
- Approuve à la majorité (23 voix Pour et 6 Abstentions) la section d'investissement du budget primitif 2025 et à la majorité (24 voix Pour et 5 Abstentions) la section de fonctionnement du budget primitif 2025
- Approuve à l'unanimité les subventions aux associations – année 2025
- Prend acte des décisions du maire.

Le Maire,
Philippe DENIS.



Affiché et mis en ligne le 14 avril 2025